

NICE (MPE-Média) – A compter du 1er janvier 2015, l'Aéroport Nice Côte d'Azur sera alimenté à 100 % avec de l'électricité 100% renouvelable, issue de la production hydraulique française. Une première dans ce domaine, puisqu'à ce jour, l'Aéroport Nice Côte d'Azur est le seul parmi les aéroports français à faire ce choix énergétique, notent ses responsables. Explications.

Après dix-huit mois de contacts et de travaux avec la plupart des énergéticiens et fournisseurs européens, Electricité De France, son engagement et ses capacités d'innovation ont permis de parvenir à ce résultat. C'est un choix d'autant plus important que l'Aéroport Nice Côte d'Azur est, avec un volume de 45 GWh annuel, parmi les plus gros consommateurs des Alpes Maritimes, soulignent les opérateurs.



Toute la mobilité est repensée en fonction du caractère renouvelable de l'énergie (ph SD Aéroports de Nice)

Dans la lignée des démarches environnementales innovantes, suite à la mise en test de la

première navette aéroportuaire 100 % électrique, alimentée par « biberonnage » le mois dernier ainsi que la mise en place d'alimentation électrique et climatisation réduisant, voire supprimant pour certains avions d'affaires le recours aux APU (groupes électrogènes embarqués) très émissifs en gaz à effet de serre et aussi générateurs de nuisances sonores pour les riverains, Aéroports de la Côte d'Azur poursuit là ses efforts en matière de transition énergétique.

C'est aussi une nouvelle étape pour Aéroports de la Côte d'Azur dans la démarche engagée avec « l'Airport Carbon Accreditation » pour aboutir à la neutralité carbone à l'horizon 2018. L'achat d'électricité hydraulique devrait permettre d'abaisser encore de 60 % les émissions actuelles d'Aéroports de la Côte d'Azur. Le niveau d'émission ramené au passager sera ainsi équivalent à celui des émissions générées par un français en 15 minutes.

Un motif de satisfaction

« Je me réjouis que notre décision s'inscrive avec un peu d'avance dans la politique de transition énergétique pour la croissance verte. Le fait que Provence Alpes Côte d'Azur soit une des toutes premières régions françaises en matière de production d'électricité par énergie renouvelable est aussi pour nous un motif de satisfaction », déclare M. Dominique Thillaud, Président du Directoire d'Aéroports de la Côte d'Azur.

Le choix environnemental d'Aéroports de la Côte d'Azur est d'autant plus important qu'il entraîne avec lui la plupart des administrations ainsi que les compagnies aériennes et sociétés présentes sur l'aéroport. Plus de 160 entités vont ainsi basculer avec l'Aéroport Nice Côte d'Azur au 1er janvier 2015, vers une énergie électrique 100% verte et 100% renouvelable.

« Ce choix énergétique a été fait dans des conditions économiques acceptables et en tout cas préférables, par principe aux mécanismes financiers de compensation carbone, ce qui démontre que l'on peut tout à fait réconcilier objectifs économiques de croissance et impératifs environnementaux, notamment la réduction des gaz à effet de serre», renchérit Dominique Thillaud.

Avec Powernext

Nice Côte d'Azur 1er aéroport 100% « ENR »

Écrit par administrateur didier

Vendredi, 28 Novembre 2014 23:42 -

Pour Powernext, organisme indépendant en charge de la délivrance des garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables pour le secteur européen de l'énergie, Jean-François Conil-Lacoste, Directeur Général, atteste «L'engagement d'Aéroports de la Côte d'Azur à acheter de l'électricité 100% renouvelable est exemplaire et nous soutenons ce type d'initiative. Le système des garanties d'origines géré par Powernext et dont l'Aéroport Nice Côte d'Azur sera bénéficiaire, permet d'assurer le sérieux et la fiabilité de tels engagements ».

L'Aéroport Nice Côte d'Azur est le deuxième aéroport de France après Paris avec 11,5 millions de passagers en 2013, 105 destinations directes et 53 compagnies régulières desservant 34 pays. En dehors de Paris, il est aussi le seul aéroport français à proposer une ligne quotidienne sur New York et Dubaï. Aéroports de la Côte d'Azur gère les Aéroports Nice Côte d'Azur, Cannes Mandelieu et depuis fin juillet 2013, de Saint-Tropez. Il se positionne au 2ème rang en Europe en matière d'aviation d'affaires.

Voir aussi sur :

www.nice.aeroport.fr

Adhérez à www.mpe-media.com en 2014

750€ HT/an pour plusieurs adresses

LETTRE + SITE WEB + CERCLE

contact@mpe-media.com

+336 60 58 89 26